

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 26 octobre 2012
(convocation du 15 octobre 2012)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Octobre Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme CARTRON Françoise à M. TURON Jean-Pierre jusqu'à 10 h 50	M. DUPOUY Alain à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. DUPRAT Christophe à M. BOBET Patrick à partir de 11 h 35	Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 55
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude à partir de 11 h 35	Mme FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean
M. OLIVIER Michel à Mme ISTE Michèle	M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 15
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 10 et à partir de 11 h 40	M. LOTHAIRE Pierre à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
Mme BALLOT Chantal à M. LABISTE Bernard	M. MILLET Thierry à M. MANGON Jacques
M. BOUSQUET Ludovic à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 10 h 00	M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme CAZALET Anne-Marie à M. BRON Jean-Charles	Mme PIAZZA Arielle à Mme DESSERTINE Laurence jusqu'à 10 h 05
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine	M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
Mme COLLET Brigitte à M. CAZENAVE Charles	M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel	M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
M. DAVID Yohan à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 11 h 50	Mme SAINT-ORICE Nicole à M. SOLARI Joël
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime	M. SIBE Maxime à Mme TOUTON Elisabeth
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul	M. TRIJOLET Thierry à M. BAUDRY Claude
	Mme WALRYCK Anne à Mme BREZILLON Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

**A'URBA - Organisation de la 33^{ème} rencontre nationale des agences
d'urbanisme les 19, 20 et 21 novembre 2012 au Rocher de Palmer à Cenon -
Subvention de la Communauté Urbaine - Décision - Autorisation**

Monsieur LABARDIN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'A'urba est chargée d'organiser, en partenariat avec la FNAU (Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme) du 19 au 21 novembre 2012, la 33^{ème} rencontre annuelle des agences d'urbanisme.

Cette rencontre, dont le thème est « Chiffrer et déchiffrer les villes – Intelligence territoriale et renouveau de l'action publique locale » poursuit un double objectif :

- Promouvoir les avancées méthodologiques aptes à combler les lacunes de l'expertise territoriale, en mobilisant les propositions des milieux professionnels et scientifiques et en formalisant les cahiers des charges des chantiers à conduire ;
- Examiner les capacités contributives des divers producteurs d'intelligence territoriale à cette démarche d'« aggiornamento cognitif » : usagers, journalistes, artistes, chercheurs, opérateurs privés partenaires effectifs ou potentiels des agences d'urbanisme.

Cette rencontre s'inscrit dans un contexte d'importantes mutations liées, tout particulièrement, aux processus de métropolisation. Et la transformation des modes d'appréhension et de compréhension des territoires devient un enjeu politique majeur.

Seules une intelligence territoriale renouvelée et une expertise plurielle assurée permettront d'ouvrir l'éventail des problèmes et des solutions qui fourniront la matière d'une action publique pertinente, efficace et légitime.

Cette rencontre organisée sous forme de colloques et d'ateliers réunira un public composé d'élus, d'agents des collectivités territoriales et des services de l'Etat, d'urbanistes, d'architectes et de promoteurs. Il est prévu d'accueillir environ un millier de professionnels de la ville et de l'aménagement.

La Communauté urbaine a été sollicitée par l'A'urba pour lui apporter un soutien financier de 100 000 euros dans le cadre d'un budget prévisionnel réparti comme suit :

DEPENSES	TTC	PRODUITS	
Achats	29 780	Ventes	211 750
Services extérieurs	95 017	Subventions :	
Autres services extérieurs	326 560	Etat :	50 000
Charges de personnel	73 900	Région :	30 000
		Département :	30 000
		CUB	100 000
		Aides privées	27 000
		Autres produits de gestion courante	76 507
TOTAL	525 257		525 257

Par ailleurs, la Communauté urbaine a également été sollicitée par l'A'urba pour lui apporter une aide afin de faciliter les déplacements des participants lors des journées. L'agence demande 1000 titres de transports « tickartes ».

Cette demande répond aux critères de délivrance de tickartes dans le cadre du soutien aux manifestations se déroulant sur le territoire communautaire (Délibération du conseil communautaire n°2010/0081 du 19 février 2010).

Un arrêté autorisant la délivrance des tickartes est en cours de préparation.

Enfin, l'Agence d'urbanisme bénéficie dans le cadre de la convention cadre avec notre établissement (délibération du Conseil communautaire n°2010/0846 du 26 novembre 2010) d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 5 113 700 € pour l'année 2012 (délibération du Conseil de Communauté n°2012/0043 du 20 janvier 2012).

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'article L121-3 du code de l'urbanisme prévoyant la possibilité de création « d'organismes de réflexion et d'études appelés agences d'urbanisme »,

VU la délibération n°2012/0043 du 20 janvier 2012 accordant à l'A'urba une subvention de 5 113 770 € pour l'année 2012,

VU la demande de subvention de l'A'urba,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE le thème de la rencontre « chiffrer et déchiffrer les villes - intelligence territoriale et renouveau de l'action publique locale » et son intérêt stratégique pour l'avenir de nos villes et de notre établissement.

ET CONSIDERANT l'intérêt pour la Communauté des activités menées par l'A'urba

DECIDE

Article 1 : une subvention de 100 000 € est accordée à l'A'urba pour l'organisation de la 33ème rencontre nationale des agences d'urbanisme qui se déroulera le 19, 20 et 21 novembre 2012 au Rocher de Palmer à Cenon.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention particulière ci-annexée fixant les conditions de versement de ladite subvention.

Article 3 : la dépense correspondante sera imputée sur les crédits à prévoir au Budget primitif 2012, Chap.65, art.6574, Fonction 8241, CRB UG00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 octobre 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. MICHEL LABARDIN